

L'ANCIEN COMBATTANT

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

N. 42 - Janvier 2025



Joyeuse année 2025

**Année du 80^e anniversaire
de la création de l'AACRMI**



Editorial



Chers amis

Si en cette période de début d'année, il fallait faire le catalogue des événements importants survenus sur notre terre vous, comme moi, je pense, auriez déjà passé par perte et profit ces événements qui pendant une semaine peut être deux ont monopolisé les chaînes de radio et télévision les réseaux sociaux en 2024.

Qui se souvient des graves attentats en Iran le 3 janvier

Qui se souvient de l'abdication de la reine du Danemark le 14 janvier

Qui se souvient des gravissimes attaques terroristes près de Moscou le 22 mars

Qui se souvient (si ce n'est les amateurs de football) des championnats d'Europe en Allemagne du 14 juin au 14 juillet

Qui se souvient de la tentative d'assassinat de Donald Trump le 03 juillet

Peut-être avez-vous encore en mémoire !

Les inondations catastrophiques qui ont fait tant de victimes en Espagne fin octobre début novembre

L'élection de Donald Trump en qualité de président des États Unis le 5 novembre

L'échec de la conférence de Bakou sur les changements climatiques

Bien sûr on se souvient tous !

Du 80^e anniversaire des débarquements de Normandie et de Provence

Des jeux olympiques et paralympiques de Paris

De la dissolution de l'Assemblée Nationale

De la nomination de Michel Barnier comme premier ministre puis de censure suivie de la démission du gouvernement les 4 et 5 décembre

Pourquoi un tel catalogue si ce n'est pour rappeler que malgré tous les moyens modernes de communication nous ne gardons en mémoire que peu d'événements essentiellement ceux qui nous touchent de près ou très près et qui nous donnent la fausse impression d'avoir un quelconque pouvoir ou une quelconque influence sur le cours de la vie.

Pour autant une telle constatation doit elle nous entraîner dans un pessimisme mortel ? Bien au contraire en nous rappelant l'Histoire de notre pays, faisons plutôt preuve d'un optimisme réfléchi et mesuré.

La France a célébré avec ferveur le 80^e anniversaire du début de sa Libération en 1944. Croyez-vous-qu'en 39/40 nos parents ou certains d'entre nous étaient bien optimistes quant à l'avenir de la France et pourtant le sursaut de patriotisme a permis avec l'aide de nos Alliés la Libération de notre pays du joug nazi. Alors en ces jours où chacun est inquiet pour son avenir ou celui de ses descendants ou pris dans l'engrenage du pessimisme faisons tous preuve d'un sursaut de patriotisme optimiste.

Ce sont les vœux que je forme pour notre pays nos compatriotes et nous tous

BONNE - MEILLEURE ANNÉE 2025

M. Jean-Paul BACHET
Président national

P.S. Nous vous attendons nombreux au congrès national, qui se déroulera à Paris. 2025 sera l'anniversaire des 80 ans de la création de l'association.

Programme envisagé du CONGRES NATIONAL à PARIS



80^e anniversaire de la création de l'association

(Bureau national et section de Paris – Isolés)
Résidence Voltaire, 6 rue Voltaire, 94270 KREMLIN-BICETRE (Porte d'Italie)

Dimanche 28 septembre :

- | 14h00 : Conseil d'Administration suivi de l'Assemblée générale – Travaux du congrès
- | Repas de bienvenue à l'hôtel

Lundi 29 septembre :

- | Visite du Sénat (en attente de confirmation)
- | Repas sur place
- | Visites diverses
- | Repas à l'hôtel

Mardi 30 septembre :

- | Quelques surprises dont un événement inédit
- | A partir de 20h00 : dîner-croisière sur la Seine

Mercredi 01 octobre :

- | Cette journée sera consacrée à l'Histoire et aux cérémonies mémorielles
- | Visite de Notre-Dame (sous réserve de la réouverture des visites en mars 2025)
- | Dépôt de gerbes à la Préfecture de Police
- | Visite guidée du Mont Valérien et dépôt de gerbe
- | Monument « aux héros de la police morts pour la France » à Neuilly/Seine
- | Cérémonie de ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe
- | Repas à l'hôtel

Judi 02 octobre :

- | Visite du musée de la Libération
- | Déjeuner chez Mistinguett
- | Fin des travaux du congrès dans l'auditorium du 32 rue Blanche (locaux du bureau national)
- | Dîner-spectacle très parisien

Vendredi 03 octobre :

- | Clôture du congrès

Le forfait pour le congrès (hébergement, restauration, et sorties inscrites dans le programme) est fixé à 800€ pour une personne seule et à 1500 € pour un couple.

Pour ceux qui souhaiteraient bénéficier d'une ou 2 journées supplémentaires sur Paris dans cet hôtel, le règlement serait en supplément directement sur place à l'hôtel (environ 103€ pour une personne seule et 115€ pour un couple à la date d'aujourd'hui) mais l'inscription est à faire en même temps que pour le congrès lui-même.

D'autre part, pour ceux qui ne souhaiteraient pas être hébergés, il sera possible de s'inscrire aux repas et sorties (le détail pourra être transmis sur demande dès que les différents organismes auront validé les réservations) **mais aucune place dans le bus ne peut être garantie. Le bus étant réservé en fonction du nombre de participants hébergés.**

Demandez votre bulletin d'inscription par téléphone au 01.47.63.00.03 ou sur ass-anciens-combattants@orange.fr

Rôle du Souvenir Français

La mémoire au quotidien



Depuis sa création en 1887, plus de 10 millions de Français et de Françaises ont adhéré à un moment de leur histoire personnelle au Souvenir Français.

En 2018, l'association rassemble 200 000 adhérents dont 100 000 adhérents directs et 100 000 adhérents associés, regroupés dans 1 600 comités locaux. Ce sont ces hommes et ces femmes qui par leur mobilisation bénévole, font vivre au quotidien la mémoire combattante française.

Chaque année les adhérents du Souvenir Français organisent des milliers d'initiatives

dans le domaine patrimonial

Notre objectif : Aucune tombe de « Mort pour la France » ne doit disparaître des cimetières communaux, aucun monument, aucune stèle combattante ne doit être à l'abandon.

Cette ambition répond à deux réalités. Dans les cimetières communaux, un grand nombre de tombes familiales dans lesquelles sont inhumés des combattants « Mort pour la France » sont entrées en déshérence tant à cause de la suppression des concessions perpétuelles qu'en raison des déplacements géographiques des familles. Signalées à l'abandon, ces tombes sont supprimées et les restes des combattants rejoignent la fosse commune. Ainsi paradoxalement, l'opinion publique accorde aujourd'hui plus d'intérêt aux restes de combattants anonymes découverts sur les champs de bataille qu'à ceux de combattants connus inhumés dans les tombes familiales. Sur le territoire national, plusieurs centaines de milliers de stèles et de plaques ont été érigées ou apposées par les associations d'anciens combattants. La disparition progressive de ces associations entraîne l'abandon de ces sites.

Afin de relever ce double défi, les comités du Souvenir Français entretiennent et rénovent des centaines de tombes en déshérence, fleurissent des milliers de tombes, en particulier dans les carrés communaux mixtes entre le 1^{er} et le 11 novembre, et rénovent des centaines de monuments et des centaines de plaques en partenariat avec les collectivités territoriales.

Dans le domaine commémoratif

Notre objectif : Aucune cérémonie créée à l'origine pour enraciner le souvenir d'un événement historique local ne doit disparaître.

Cette ambition répond elle aussi à deux défis. Le premier est lié aux journées nationales commémoratives. L'Etat a créé massivement des journées commémoratives nationales combattantes à la demande d'associations d'anciens combattants et d'associations communautaires. Si cinq journées ont été créées entre 1919 et 1954, huit l'ont été de 1993 et 2019. Ces journées commémoratives nationales rassemblent essentiellement ceux qui sont liés par leur histoire personnelle à l'événement commémoré. Or, le nombre de ces témoins (résistants, déportés, combattants d'Indochine, combattants d'Algérie...) diminue. La question du maintien d'un calendrier commémoratif national aussi dense est aujourd'hui posée.

Toujours mobilisés pour ces cérémonies, les adhérents du Souvenir Français (et les porte-drapeaux de l'association) se concentrent particulièrement sur les journées du 8 mai, du 14 juillet, du 11 novembre et sur les cérémonies du 1^{er} novembre.

Dans le domaine de la transmission

Notre objectif : Aucun élève ne doit quitter sa scolarité sans avoir visité au moins un site mémoriel combattant et avoir participé au moins à une cérémonie patriotique.

Cette ambition est un défi qu'il est impératif de relever si nous souhaitons que le partage de l'histoire « soude » la Nation.

Afin de réussir ce défi, Le Souvenir Français s'est mis au service du monde enseignant. Il apporte en particulier son aide financière aux voyages mémoriels organisés par des milliers d'enseignants. Chaque année, les comités du Souvenir Français subventionnent des voyages scolaires à destination des champs de bataille de 1914-1918, des plages du débarquement, des sites de maquis et des camps de déportation.

C'est dans cet esprit que par exemple le drapeau de la section Yonne-Nièvre de l'AACRMI a été remis au comité du Souvenir Français qui en a confié la garde à un établissement scolaire de Joigny (art page 35 du n°41 de notre magazine). ■

ENTRETIENIR. CONSERVER. TRANSMETTRE.



Cérémonies

Nos 3 porte-drapeaux, Jean-Jacques MARCHAND, Christiane DOMART et Marc LECLERC ont représenté l'association dans de nombreuses cérémonies :

Le 18 juin au Mont-Valérien et au ravivage de la Flamme le 14 juillet.

Le 16 juillet pour la Journée Nationale à la Mémoire des crimes racistes et antisémites et d'hommage aux « Justes de France », une manifestation exceptionnelle lors du passage de la Flamme Olympique au Mont-Valérien, le 25 juillet, Christiane DOMART était présente avec notre drapeau.

Le 12 août (Le Président de la République, M. MACRON a présidé une prise d'armes dans la Cour d'Honneur de la Préfecture de Police).

Le mercredi 21 août (cimetière de Passy et ravivage de la Flamme).

Le 03 octobre (Cérémonie du Souvenir à la mémoire des victimes de l'attaque du 03/10/19 – Préfecture de Police).

Le 05 novembre au cimetière de Thiais.

Le 09 novembre au cimetière de Thiais.

Le 11 novembre à l'Elysée.

Le 13 novembre ravivage de la Flamme.

Le 14 novembre à la messe à l'église de Saint Germain des prés.

Le 5 décembre (cérémonie d'hommage aux morts pour la France et des combats du Maroc et Tunisie). ■



Mont-Valérien



Messe en l'église Saint-Germain des Prés



11 novembre à l'Elysée, 5 de nos adhérents des sections Paris – Isolés et FACRPP faisaient partie des invités de g. à dr. Marc LECLERC (porte-drapeau), Philippe REGNIER (commissaire à la Flamme, chef des porte-drapeaux), Christiane DOMART (porte-drapeau), Serge MIRVAUX (porte-drapeau de l'Association nationale des officiers de Réserve de l'Armée de l'Air et de l'Espace), Babeth PICOT ne figurant pas sur cette photo.

Décorations

Ordre national de la Légion d'Honneur



Dans notre numéro 40 de janvier 2024, nous avons honoré notre collègue Marcel **LAPAICHE**, de notre section Côte d'Or – Doubs - Jura, à l'occasion de son centième anniversaire en rappelant quelques éléments de sa biographie. Cette fois nous le félicitons chaleureusement car il a été retenu pour faire partie de la promotion spéciale pour d'anciens combattants de la guerre 39/45 et ainsi être nommé Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

ciens combattants de la guerre 39/45 et ainsi être nommé Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

Les palmes académiques au grade de chevalier à Jean-Pierre PESSON

pour son investissement dans le travail de mémoire plus précisément le Concours National de la Résistance et de la Déportation de Meurthe et Moselle.

Investi dans ce concours depuis 2009 et Président du Comité d'Organisation du concours pour la MM depuis 2018, le recteur de l'Académie de NANCY-METZ Richard LACANIER lui a remis ces insignes décernés par M^{me} la Ministre de l'Education Nationale.



Cette remise a eu lieu dans les grands salons de la préfecture en présence de M^{me} la directrice de Cabinet Anne CARLI, des plus hautes autorités civiles et militaires, de nombreux présidents d'associations patriotiques et d'amis.

Le recteur chancelier des universités a mis l'accent non seulement sur l'organisation du concours mais sur les nombreuses interventions relatives à la déportation de son père au camp de concentration du Struthof et de Dachau devant les collégiens et lycéens du département.

La cérémonie a été suivie d'un moment de convivialité.

La Médaille de Bronze Jeunesse et Sports et de l'engagement associatif pour :

Rolland **DAHAN** (président de la section Gironde – Landes – Pyrénées-Atlantiques)

Au cours de l'assemblée générale de la section de Gironde – Landes – Pyrénées-Atlantiques monsieur Jean DAIGNEAU, président du comité départemental/33 de la Jeunesse et des Sports et de l'engagement associatif a remis au président de section, Rolland DAHAN, la médaille de la Jeunesse et Sports et de l'engagement associatif échelon bronze, après une lecture de son parcours par Maxime LEBLOND-BOURGEOIS.



Christiane **DOMART**, porte-drapeau national de notre association en reconnaissance de ses engagements dans de nombreux domaines associatifs et sociaux.



Bernard **PETIOT**, porte-drapeau de la section Gard - Hérault - Vaucluse lui aussi décoré pour son engagement associatif ■

Le feuillet de Candide

par J.J Of Montmartre

Déconcerté de voir au lever des couleurs françaises à l'occasion des cérémonies inaugurales des cérémonies des Jeux Olympiques Paris 2024 les représentants des quatre corps d'armée en uniforme, au garde à vous, ne pas saluer lors de l'interprétation de l'hymne national.

La publication au Journal Officiel du Sénat en date du 07-09-2017 émanant du Ministère de l'Intérieur précise : « L'attitude à adopter lors de l'exécution de l'hymne national n'est pas régie par la loi ou le règlement... L'usage républicain commande, pour les autorités publiques porteuses d'un uniforme de saluer lorsque l'hymne national est exécuté SAUF dans le cas d'une interprétation à capella. « Il y a eu aux cérémonies des JO PARIS 2024 des variations orchestrales de La Marseillaise. Dont acte. ■

Nos partenaires

L'Association des Hauts Fonctionnaires de la Police Nationale

Le 19 novembre dernier nos collègues de l'Association des Hauts Fonctionnaires de la Police Nationale avaient organisé un colloque «les 6^e Rencontres de l'AHFPN sur le thème de l'Académie de Police».

Cette dernière organise le recrutement et la formation initiale et continue des agents de la police nationale au service des filières opérationnelles avec le concours de l'école nationale supérieure de la police pour les Commissaires et Officiers dont elle assure la tutelle.

Un travail très approfondi a été réalisé concernant par exemple l'attractivité de nos concours ou encore les programmes de formation etc. (que ceux d'entre vous qui souhaitent recevoir ce document nous le demandent) ■



De G. à Dr. Gilles BACHELIER, président du groupe de mutuelle Intériale, Nicolas DARAGON, Ministre délégué chargé de la Sécurité du quotidien, Christian SONRIER, président de l'association AHFPN, Marcel DE FILIQUIER, secrétaire général de l'AHFPN.

Intériale

Nombreux sont les Anciens Combattants qui adhèrent à la mutuelle CARAC organisme d'épargne et de retraite la mutuelle INTÉRIALE vient de conclure un accord avec la CARAC pour en distribuer les produits financiers.

« Afin de compléter l'offre de services réservée à ses adhérents et toujours mieux répondre à leurs besoins, le Groupe INTÉRIALE, acteur majeur de la protection sociale complémentaire des agents de la Fonction Publique et des jeunes, s'associe à la CARAC, acteur mutualiste reconnu de l'épargne, de la retraite et de la prévoyance. « Nous nous réjouissons de coconstruire avec la CARAC des solutions d'épargne et de retraite, tout spécialement adaptées aux besoins particuliers des populations que nous protégeons déjà en santé et en prévoyance. Avec ce nouveau partenariat, nous faisons bénéficier nos adhérents de produits d'épargne et de retraite parmi les plus performants et solidaires du marché, avec la volonté de renforcer leur pouvoir

d'achat, pour qu'ils se sentent encore mieux accompagnés tout au long de leur parcours de vie(s) au sein du groupe INTÉRIALE », expliquent Gilles Bachelier et Martine Carlu, respectivement président et directrice générale du Groupe INTÉRIALE. « Le choix de la CARAC comme partenaire était une évidence : la solidité du Groupe, la qualité de leurs produits et nos valeurs mutualistes communes sont autant d'éléments qui ont joué en leur faveur ». « Nous sommes heureux de ce partenariat avec INTÉRIALE, un Groupe avec lequel nous partageons des valeurs d'engagement et de proximité avec les femmes et les hommes qui exercent des métiers de la sécurité. Depuis 100 ans, nous accompagnons les adhérents dans la préparation de leur retraite. Ce nouvel accord confirme notre positionnement de partenaire de référence du monde mutualiste en épargne et retraite » expliquent Pierre Lara, Président et Michel Andignac, Directeur général de la CARAC ». ■

UFAC

Comme vous le savez notre association est membre de cette Union créée par le Général DE GAULLE le 14 mai 1945.

Elle regroupe des unions, des fédérations nationales d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre et des unions départementales.

Elle joue depuis sa création un rôle extrêmement important dans la défense des droits des combattants mais comme la plupart de ses composantes elle aborde une période difficile notamment du fait de la baisse des effectifs.

Toutefois note positive les commissions thématiques fonctionnent bien (elles sont essentiellement composées de volontaires demeurant en région parisienne). Ainsi notre collègue et trésorier national René ESPANOL participe aux travaux de la commission «civisme et mémoire» qui se réunit très fréquemment (de l'ordre d'une fois par mois). C'est cette commission qui entre autre propose les messages de l'UFAC lus lors des grandes cérémonies patriotiques et mémorielles. ■

Dimanche 7 juillet :

« Le 7 juillet 1944, Georges **MANDEL** était assassiné dans la Forêt de Fontainebleau par des miliciens.

80 ans.

Le Souvenir Français qui organise chaque année la cérémonie sur le lieu de son assassinat a également rendu hommage à ce grand Français sur sa tombe au cimetière de Passy (Paris 16^e arrondissement). Organisé par le Comité du Souvenir Français du 16^e arrondissement, la cérémonie a réuni le Président Général du Souvenir Français, le grand rabbin Haïm Korsia, l'adjoint au maire du 16^e arrondissement ainsi que plusieurs responsables de la Délégation de Paris dont le Délégué Général, Serge Mucetti.

À l'occasion de ma prise de parole, j'ai tenu à souligner :

D'abord que Georges Mandel fut toute sa vie l'homme des « Justes choix » : soutien à Dreyfus, chef de cabinet de Clemenceau, réformateur des PTT, dénonciation d'Hitler et de Mussolini, soutien au Général de Gaulle dès le 14 juin 1940...

Ensuite qu'il fut un de ces hommes politiques les plus détestés de sa génération, en particulier en raison de ses origines juives : arrestation décidée par Pétain dès le 17 juin 1940, assassiné par décision d'Hitler.

Enfin, alors qu'il aurait pu être un exceptionnel homme d'État, il est oublié en raison de l'absence de réseau familial et de réseau politique héritier ».

Alain BELISSA

Adhérent de la section FACRPP

et président du comité d'entente des anciens combattants et victimes de guerre du 16^e arrondissement



L'histoire du Char « AUNIS »

Depuis l'épopée de la Division Leclerc de Koufra à Berchtesgaden et de ses 1800 morts pour la France inscrits sur le monument de la porte d'Orléans à Paris, rendons un hommage particulier à ceux de l'équipage du char « Aunis » qui furent tués sur la route de Strasbourg, dont voici brièvement le récit par le témoignage d'un parent.

Le char « AUNIS » Du 12^e Régiment de Chasseurs d'Afrique 4^e Escadron faisait partie de la 2^e DB du Général LECLERC qui a libéré PARIS le 25 août 1944 puis STRASBOURG...

L'AUNIS a débarqué le 2 août 1944 sur une plage proche de Sainte Mère l'Eglise. Il faisait partie du 3^e peloton 4^e Escadron du 12^e RCA. Sur la route de Strasbourg, il a été détruit le 12 septembre 1944 près de Vittel (Vosges) par un char Allemand qui se repliait, un obus ayant traversé la tourelle.

Le chef de char qui commandait l'AUNIS ce jour-là, et qui a été tué, était le Maréchal des Logis Willy Katz de Warrens. Deux autres occupants de la tourelle, le Brigadier Christian Roth et le Brigadier Roger Beaugez sont morts également.

Equipage :

Chef de char : Maréchal des Logis Willy Katz de Warrens

Tireur : Brigadier Christian Roth

Pilote : Boileau

Radio-chargeur : Brigadier Roger Beaugez

Mémoires de M Grosjean habitant de Valleroy le Sec :

«... (12 septembre 1944). ...Vers les dix heures nous entendons des tirs très sporadiques d'un canon. Les départs semblent provenir de la route de Vittel à Haréville vers le petit bois.

Un peu inquiet nous rentrons à Valleroy un peu avant midi. Quatre ou cinq avions venant de la direction de Vittel et se dirigeant vers Epinal nous survolent à basse altitude. Mais vers 13h30 un coup sourd qui fait trembler les vitres nous surprend. Puis un quart d'heure après une Jeep (la première que nous voyions) circule sans s'arrêter dans les rues du village. Ses occupants aux aguets sont prêts à tirer avec leurs mitraillettes.

Peu après la rumeur court dans le pays qu'un char a été touché par un obus et que trois soldats sont tués.

Cette escarmouche meurtrière se serait déroulée ainsi : un ou plusieurs escadrons du 12^e Chasseurs d'Afrique avaient dû recevoir l'ordre de prendre les Allemands à revers soit de leur couper la retraite vers Epinal. De Contrexéville par Lignéville et le col des Clochettes ils descendaient vers Vittel par la route.

Mais certainement qu'une Jeep en éclaireur a repéré un panzer vers la croisée «Mirecourt-Epinal» car les chars montent le chemin rural «De la voie de Vittel» pour dominer la dite croisée. Un char monte à travers les champs du «Quartier». Le panzer doit l'apercevoir, tire et perce la tourelle tuant les trois soldats qui l'occupent. Le radio voyant que la tourelle ne répond plus donne l'ordre au chauffeur de faire demi-tour. Le char redescend vers la route dans un pré, presque en face de la station de pompage de la ville de Vittel (station qui est toute récente !).

Les trois corps, affreusement mutilés, sont sortis du char et des soldats commencent à creuser une fosse quand passe un habitant de Valleroy qui parlemente avec l'officier qui commande l'escadron et lui propose de les amener à Valleroy. L'officier consent et c'est Mr CLADIDIER qui vient les chercher avec un chariot pour les déposer à la Mairie. « Le Général LECLERC a établi le soir même son PC à la Mairie de Valleroy le Sec.

Les trois soldats ont été enterrés au cimetière de Valleroy Le Sec dans un caveau adossé au mur de l'Eglise, puis un monument a été dressé avec leurs trois noms un seul y est toujours... Roger Beaugez de ma famille est revenu à WIMEREUX Commune dont il était originaire. J'ai assisté dans les années 80 à la réduction du corps en présence du

Commissaire de Police. Il repose dans le caveau de famille dont je m'occupe encore.

Je suis passé à plusieurs reprises à Valleroy le Sec et j'y ai rencontré une personne âgée qui se rappelle bien cette journée du 12 septembre 1944. ■

J.C PRUVOST



Un peu d'histoire de notre chère Corrèze (suite 5)

par Jean-Claude BORDES

Il été démontré lors des épisodes précédents (*suites 1 à 4*) que l'histoire de la Corrèze, département de la région «Nouvelle Aquitaine », est réellement riche et variée. Cette histoire a été générée par les nombreux événements marquants qui ont jalonné les siècles du passé. Les faits ayant eu lieu entre la fin de la guerre de Cent ans et nos jours, ne transgressent aucunement cette règle. Il convient donc de narrer une partie de cette période siècle par siècle (*soit de la fin de la guerre de Cent ans au 17^e siècle*) sous forme de paragraphes mettant en exergue les événements et anecdotes méritant d'être cités ainsi que les noms et fonctions des personnalités ayant marqué chaque siècle.

15^e siècle - (Fin de la guerre de Cent ans) :

Cette guerre qui opposait la France des Valois et l'Angleterre des Plantagenêt d'abord puis des Lancastre ensuite, a débuté le 24 mai 1337 pour se terminer par la victoire de Charles VII à CASTILLON le 9 octobre 1453 soit en fait 116 ans, 4 mois et 15 jours. Cette guerre dévastatrice autant pour la Corrèze que pour de nombreuses régions de France, entraîna des changements significatifs en termes de gouvernance et de structure sociale. Les seigneurs locaux, tel le baron de Pompadour, ont joué un rôle déterminant dans la gestion des terres et des populations alors que ces dernières tentaient de se reconstruire. C'est ainsi que la ville de

Tulle se releva lentement via la création d'un centre d'artisanat du cuir ce qui lui permis de prospérer.

Cet élan vers des jours meilleurs aurait dû être plus rapide s'il n'avait pas été freiné, comme dans le reste de la France, par les guerres de religion. Un chef local, Antoine de SAINT-LAURENT ⁽¹⁾ a joué un rôle important dans la résistance contre les forces protestantes. Sa loyauté envers la couronne et ses actions stratégiques sont souvent soulignées dans les annales locales. De son côté, Jean BUREAU ⁽²⁾, militaire français, mena de nombreux combats pour appuyer la victoire de Charles VII et ainsi reconquérir de nombreux embryons de territoires encore tenus par des nids anglais ou des mercenaires hostiles à la France.

16^e siècle - (Renaissance) :

Ce siècle, nonobstant les funestes guerres de religion qui durèrent quarante ans, introduisit la renaissance en Corrèze et sa région ce qui favorisa un remarquable développement des arts et des lettres malgré les remous sociaux générés par les guerres de religion. La majorité de la population étant rurale, l'économie reposait essentiellement sur l'agriculture et l'élevage tandis que les forêts de la région fournissaient le bois nécessaire au chauffage et à la construction.

L'architecture pris également de l'importance avec l'émergence de styles quant à de nombreux châteaux et églises

construits ou réhabilités

Retenir que cette période «Renaissance» a permis de remettre au goût du jour certaines œuvres telle celle de Bernard de VENTADOUR ⁽³⁾, poète du 12^e siècle, issu d'une famille noble historique et son œuvre a inspiré de nombreux écrivains et poètes limousins de ce 17^e siècle.

A noter enfin, que Jacques de la ROCHEFOUCAULD a été impliqué dans les affaires politiques et militaires tant au 16^e qu'au 17^e siècle et ce, en raison de son appartenance à une grande famille noble de la région.

17^e siècle - (Baroque et Réforme) :

A l'instar du siècle précédent, les conflits entre catholiques et protestants ont eu des répercussions sur la population locale, influençant ainsi la vie quotidienne et les relations entre les communautés. De plus, en 1648 naquit un mouvement de révolte par suite d'un mécontentement général des nobles notamment dû à l'augmentation de la pression fiscale en vue de faire face aux dépenses de la guerre de Trente ans. Ceci eut des répercussions en Corrèze du fait que les nobles locaux et parfois de nombreux citoyens prirent part à cette révolte reflétant une résistance contre le pouvoir central. Cette révolte était donc dirigée contre l'autorité royale - en l'occurrence «la Régence» - qui était assurée par Anne d'Autriche, mère de «Louis-Dieudonné» né le 5/9/1638 lequel montera sur le trône en 1643 es qualité de roi de France sous le nom de Louis XIV. Du fait de la minorité de son fils, Anne d'Autriche assurera la Régence jusqu'à sa mort et fut assistée du cardinal MAZARIN ⁽⁴⁾ décédé en 1661. Ce dernier décès permettra à Louis XIV de prendre véritablement le pouvoir.

Quant à l'économie de la région, elle prit un développement certain grâce à l'agriculture, à l'ampliation du commerce, à l'exploitation forestière et à la culture de la châtaigne. Les

foires telles celles de Brive et Tulle étaient des événements importants qui favorisaient également le commerce régional et le favorisent encore de nos jours d'autant qu'elles sont souvent accompagnées de festivités et de divertissements.

A noter que ce 17^e siècle a été en outre marqué et partagé par les personnages suivants :

François de la ROCHEFOUCAULD - 1613/1680 - (**déjà cité au siècle précédent**) bien que connu pour ses maximes et son œuvre littéraire, il a été un noble influent et a joué un grand rôle dans les affaires politiques du Limousin.

Pierre de BERULLE - 1575/1680 - Bien que né à une époque légèrement antérieure, son influence s'est poursuivie tout au long du 17^e siècle. Eminent théologien, fondateur de l'Oratoire, il a marqué le paysage religieux de la Corrèze.

Jean-Baptiste COLBERT - Es qualité de ministre de Louis XIV, architecte clé des réformes, il a soutenu l'économie de la Corrèze en développant d'utiles infrastructures et en soutenant les industries locales. ■

(1) Antoine de SAINT-LAURENT - Chef local corrézien chargé par Charles VII de s'opposer à tous mouvements des protestants.

(2) Jean BUREAU - 1390/1463 - Grand maître de l'artillerie du roi Charles VII. Utilise massivement cette artillerie pour la première fois en occident lors de la bataille de CASTILLON et permet à Charles VII d'obtenir la victoire - Il sera Maire de Bordeaux en 1451.

(3) Bernard de VENTADOUR - 1125/1200 - Considéré comme l'un des plus célèbres troubadours d'Occitanie et l'un des plus grands musiciens de son temps.

(4) Jules MAZARIN - Né à PESKINA (Abruzzes) en 1602, décédé au château de Vincennes en 1661. Légat du pape Urbain VIII à Paris de 1634 à 1636, très vite estimé par le cardinal Richelieu, élevé à la dignité de cardinal en 1641 fut choisi comme parrain du futur roi Louis XIV, gouverna la France jusqu'à son dernier souffle aux côtés de la régente.



Vue générale de la ville de Tulle

Section ALSACE – TERRITOIRE DE BELFORT

Nous avons appris avec beaucoup de retard (en effet il n'était plus possible de le contacter personnellement) le décès de notre collègue et ami **GRANDCHAMPS** Christian. Il était né le 11 septembre 1929 à Périgueux (24) et il est décédé le 13 mai 2024 à Pfastatt (67). Le commissaire Principal Christian **GRANDCHAMPS** a vécu une vie particulièrement riche et variée. Il mènera des actions de Résistance, évidemment en rapport avec son âge et de l'époque, acheminement de renseignements ou d'armes

par exemple. Il effectuera son service militaire à partir de 1950 en partie en Algérie puis il sera recruté pour être affecté au service du Génie américain à la base de Périgueux Chamiers, lors de la fermeture de celle-ci il rejoindra l'école de police.

Entre 1957 et 1962 il effectuera de nombreux séjours en Algérie notamment avec la CRS 123 et dans un groupe mixte armée-police. De retour en métropole de 1962 à 1978 il déroulera sa carrière dans le corps des officiers et commandants de la police avant d'être promu

au grade de Commissaire de Police et notamment chef de la circonscription de Police Urbaine de Saint Louis (67). Il sera admis à la retraite en 1987 au grade de Commissaire Principal.



Ensuite pendant une dizaine d'années il exercera les fonctions d'officier du Ministère Public près les tribunaux de Police de Mulhouse – Altkirch et Hirsingue.

Cette carrière au service de nos concitoyens lui vaudra d'être nommé Officier de l'Ordre National du Mérite et d'être titulaire de la Croix du Combattant, de la Médaille des services Militaires Volontaires, de la Médaille Commémorative, de la Médaille d'Or de Jeunesse et Sports et de la Médaille d'Honneur de la Police. ■

Section AUDE

Assemblée générale du 19 octobre 2024

Après avoir souhaité la bienvenue aux invités et aux membres présents, le président remerciait M. Le Maire d'Armissan d'avoir mis, gracieusement cette salle à notre disposition pour la tenue de notre assemblée générale

Le 19 octobre 2024, les membres de l'association AACRMI-Aude se sont réunis en Assemblée Générale à la salle Micheu à ARMISSAN.

L'assemblée était présidée par Antoine RODRIGUEZ, président départemental de l'association. Il était assisté de M^{me} Marie-Claire STIHLÉ, trésorière et de M. Jean-Claude DELRIEUX, secrétaire-adjoint.

Le président demandait qu'une minute de silence soit respectée en souvenir de nos camarades disparus depuis la dernière assem-

blée : Francis CARETTE, Vice-Président de notre association, Olivier MARRIGUES et François ORS.

Une pensée particulière était également requise à la mémoire de nos camarades militaires morts dans les différents conflits au service de la République ou en Opex et nos Policiers, nos Pompiers et nos Gendarmes morts en service ainsi que pour nos camarades, adhérents de notre section, qui n'avaient pu se déplacer pour cause de maladie, d'éloignement ou de tout autre raison.

Le nombre de présents ou de représentés impliquait un quorum atteint. L'assemblée générale était déclarée ouverte par le président.

Il rappelait l'ordre du jour.

Un vote unanime approuvait les différents rapports.



Il rappelait la composition du Conseil d'Administration de la section jusqu'à l'AG 2025, et qu'à ce moment il faudrait procéder au renouvellement des 13 membres du Conseil d'Administration pour la période 2025/2028.

Renouvellement du Bureau proposé par le conseil d'administration :

Président :
Antoine **RODRIGUEZ**

Vice-président :
Gérard **AUGUSTIN**

Secrétaire : Antoine
RODRIGUEZ

Secrétaire-Adjoint :
Jean-Claude **DELRIEUX**

Trésorière :
Marie-Claire **STIHLÉ**

Président d'Honneur :
Jacques **MARRIGUES**

Membres d'Honneur :
Denise **GUILHEM** -
Simonne **CESSAC**

Le renouvellement du bureau était approuvé à l'unanimité.

Aucune question ou précision n'étant demandée par les membres, le président proposait de passer à l'attribution des diplômes.

M. Régis BURGER, président de l'Amicale des porte-drapeaux du Carcassonnais, remettait le diplôme de porte-drapeaux pour 10 ans d'ancienneté à Jean-Michel DZOUZ.

M. Patrick FRANÇOIS, Vice-président du Conseil Départemental de l'Aude, M. Gérard LACOMBES, Maire d'Armissan et le président Antoine RODRIGUEZ, remettaient respectivement au nom de notre président national Jean-Paul Bachet, le diplôme d'honneur de l'AA-CRMI pour leur ancienneté et leur fidélité à l'association à messieurs Gilles d'ANDRIEU, Jean-Louis RODIÈRE et Patrick FRANÇOIS

Le président réitérait ses remerciements à Monsieur le Maire d'Armissan pour nous avoir permis de réaliser notre assemblée générale dans cette salle des fêtes et de l'avoir honorée par sa présence ainsi qu'au représentant du Conseil Départemental de l'Aude et aux représentants des Maires d'Armissan de Salles-d'Aude de Fleury d'Aude pour les subventions qui nous ont été accordées cette année et lui remettait la médaille de table l'AACRMI.



Il remerciait également les invités et les membres qui ont honoré cette assemblée par leur présence.

A l'issue de la prise de parole de Mr. le Vice-président du Conseil Départemental et

de Mr. Le Maire d'Armissan, l'assemblée était déclarée clôturée par Antoine RODRIGUEZ, président départemental et invitait l'assemblée à partager un moment de convivialité.

Hommage aux combattants du CORPS FRANC de la Montagne Noire

Le 20 juillet 2024 nous nous sommes déplacés à LAPRADE HAUTE, à FONTBRUNO puis à LA GALAUBE pour participer à la cérémonie d'hommage aux morts à la suite des combats du 20 juillet 1944.

Cette commémoration très émouvante a réuni plusieurs centaines de personnes et une quarantaine de drapeaux.

Le corps-franc de la Montagne Noire était un des plus

puissants groupements de résistants de la région. Installé au sud du Massif Central, dans une zone montagneuse située aux confins de plusieurs départements (la Haute Garonne, le Tarn, l'Aude). Roger MONTPEZAT, son fondateur est Toulousain, et résistant de la première heure. Ces effectifs approchaient le millier et les combattants venaient de tous les horizons et de toutes les nationalités. On y trouvait des Alsaciens et Lorrains repliés,

des républicains espagnols, des soldats russes, et des israéliens très actifs. C'était un groupement très bien armé et équipé ; très autonome, ce qui provoquait des relations très tendues avec les autres groupes armés de la région.

Le 19 juillet, il mitraillait des camions allemands qui circulent sur la nationale 113 à hauteur de Pont d'Alzau dans l'Aude et fait de nombreux prisonniers.

Le lendemain, 20 juillet,

les avions allemands bombardent les camps du maquis puis des fantassins appuyés par des blindés cherchent à encercler le massif montagneux. Les maquisards résistent courageusement causant des pertes à l'ennemi mais plusieurs d'entre eux sont tués. Ils décrocheront finalement par petits groupes et se réuniront aux limites du Tarn et de l'Hérault avant de rejoindre la première armée dès la libération.



Commémoration de la tragédie de Trassanel et des Ilhes-Cabardès

Jeudi 8 août 2024 une délégation de l'AACRMI-Aude avec ses drapeaux s'est déplacé dans un premier temps dans la vallée de la Grave près de la commune des Ilhes-Cabardès puis à Trassanel, deux villages situés dans l'Aude pour rendre hommage aux partisans du maquis Armagnac du nom de son chef, Antoine ARMAGNAC.



Ce groupe de résistance est créé en janvier 1944 sur le versant audois de la Montagne Noire par Jean BRINGER, chef départemental de l'armée secrète de l'Aude, désireux de contrôler la route reliant Carcassonne à Mazamet, mène une campagne efficace de sabotage et de harcèlement contre l'armée Allemande. La majorité des partisans qui le compose sont des jeunes de la région

réfractaires au service du travail obligatoire ; principalement de Conques-sur-Orbiel, des républicains espagnols, des ouvriers maghrébins mineurs à Salsigne et des alsaciens déserteurs car incorporés contre leur volonté dans la Wehrmacht. Il intègre également un groupe issu du Corps Franc de la Montagne Noire implanté à cheval sur l'Aude et le Tarn, partisans dispersés depuis des combats antérieurs dans le département du Tarn.

Début août une grotte aménagée depuis l'été 1943 près du village de Trassanel pour accueillir et cacher principalement des personnes réfractaires au travail obligatoire va également accueillir le Maquis Armagnac.

Mais les Allemands qui pourchassent inlassablement les éléments dispersés du Corps Franc de la Montagne Noire depuis le mois de juillet localisent le Maquis Armagnac. Engagés sans cesse par l'aviation Allemande au cours de leur déplacement, les partisans qui cherchent à rejoindre le maquis de

Citou (bataillon de l'armée secrète du Minervois) se réfugient dans la nuit du 5 au 6 août dans la haute vallée de la Grave dans la bergerie de Picarot, puis se déplacent à l'aube du 8 août et atteignent la grotte de Trassanel laissant une arrière garde composée de 7 hommes qui effaçaient les traces de leur passage et effectuaient une mission de ravitaillement. Ces 7 résistants surpris sont capturés, torturés puis fusillés dans la basse vallée de la Grave.

Prévenu de l'attaque imminente des Allemands, Antoine ARMAGNAC donne l'ordre d'évacuer la grotte, ils sont rattrapés, fauchés au fusil mitrailleur ; les maquisards tombent les uns après les autres ; les blessés sont frappés à mort ou achevés à l'arme blanche. On dénombre une quinzaine de morts et trente prisonniers dont 19 seront fusillés dans le village. Quelques-uns réussiront à s'échapper. Au total 41 victimes sont à déplorer. Il apparaît également que 4 prisonniers aient été exécutés à Roullens le 19 août 1944. Il y aura quelques survivants, laissés pour morts ou

échappés.

Cette commémoration très émouvante réunissant plusieurs centaines de personnes et une trentaine de drapeaux nous a donc conduits dans la vallée de la Grave à l'endroit même où furent exécutés les partisans pris à la bergerie de Picarot, puis au cimetière sur la tombe d'Edmond AGNEL, maire de Trassanel à l'époque et qui fut pendu pour avoir refusé de donner la position géographique de la grotte et ensuite au monument de la Résistance érigé sur le bord de la route départementale 712 à 1 kilomètre au sud du village de Trassanel où sont inscrits les noms des victimes de cette tragédie. ■



Section BASSE-NORMANDIE

textes de Frédéric LABROSSE

Commémoration du 106^e anniversaire de l'armistice de la guerre de 39-45

« C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11^e heure du 11^e jour du 11^e mois, de la boue des Flandres à la frontière Suisse, les clairons égrenent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent »

Les autorités civiles et mili-

taires ont commémoré le 106^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 au cours d'une cérémonie présidée par le Préfet sur l'esplanade du Mémorial pour la Paix de Caen, à laquelle le Commandant Fonctionnel Hre Frédéric LABROSSE représentait notre association en y portant son drapeau.



Vendredi 6 septembre, à 16H00, les autorités françaises et néerlandaises ont participé à la cérémonie d'allumage de la flamme de la Libération, sur l'esplanade du Mémorial de Caen en présence de notre Porte-

Drapeau, le Commandant Fonctionnel Hre Frédéric LABROSSE.

« Cet événement sportif et populaire participe à la transmission mémorielle de notre passé commun, et vous honorez ainsi la mémoire

des combattants américains, mais aussi la résilience et le courage des populations libérées dans la douleur » a déclaré le Maire de Caen Aristide Olivier.

Dimanche au petit matin, les premiers relayeurs s'élan-

ront du cimetière américain de Colleville-sur-Mer pour rejoindre le cimetière Américain d'Eijsden-Margraten aux Pays-Bas.

Ce mercredi 25 septembre 2024, notre association était représentée par le Commandant Fonctionnel Hre Frédéric LABROSSE à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux harkis et aux membres

des formations supplétives de l'armée française de la guerre d'Algérie. Une cérémonie était organisée devant le monument du parc Claude-Decaen, à Caen (Calvados), « en reconnais-

sance des sacrifices qu'ils ont consentis ».

L'autorité Préfectorale a lu un message de Sébastien LECORNU, Ministre des Armées et des Anciens combattants : « Parce-que les har-

kis ont partagé nos combats, ils partagent aussi le destin de la Nation. Une nation qui n'oublie rien des drames du passé et qui a été capable de leur demander pardon et de leur reconnaître un droit à la réparation », a-t-il conclu.

Cérémonie en hommage au Général de Gaulle

Le 9 novembre 1970, le général de Gaulle nous quittait. «Le général est mort... la France est veuve». C'est par ces mots qu'il y a 54 ans, le président Pompidou annonçait aux Français la disparition du général...

Le 9.11.2024, aux côtés des autorités civiles et militaires

et des membres du comité Fidélité Gaulliste de Normandie, le Commandant Fonctionnel Hre Frédéric LABROSSE représentait notre association au cours d'un hommage présidé à Caen par le préfet du Calvados, en hommage au fondateur de la V^e République et au chef de la France Libre.



À l'occasion **du 80^e anniversaire** du Débarquement des alliées en Normandie,

l'Atletiek Maastricht rend hommage aux soldats de la 30^e division de l'armée des États-Unis, surnommée la

Old Hickory Division. Débarquée à Omaha Beach le 11 juin 1944, elle s'est battue pendant 282 jours, libérant

de nombreuses villes de la France jusqu'aux Pays-Bas, avant d'entrer en Allemagne en septembre 1945.

Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Chaque 5 décembre, la République rend hommage à ceux qui sont morts pour la France pendant la guerre d'Algérie, ainsi que lors des combats du Maroc et de la Tunisie, (y compris à ceux tombés après le cessez-le-feu du 19 mars 1962).

A l'occasion de cette journée nationale, une cérémonie pré-



sidée par M. le sous-préfet de Caen a lieu dans le Calvados. Les autorités civiles et militaires ont rendu hommage à ces soldats qui ont donné leur vie pour la France, devant plusieurs drapeaux dont celui des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur porté par le Commandant Fonctionnel Hre Frédéric LABROSSE.

« Un devoir de mémoire important, qui nous rappelle l'importance de la paix et de la solidarité » a souligné le Secrétaire Général. ■

Section COTE D'OR – DOUBS – JURA – SAONE-ET-LOIRE

Textes de Georges LECOT

Journée de la célébration de la Police Nationale et Souvenir

Sur décision de Monsieur Franck ROBINE, Préfet de Région - Préfet de la Côte d'Or, et de Monsieur Bruno GALLOT, Directeur Interdépartemental de la Police Nationale, assisté de son Etat Major, la journée du 09 juillet 2024 a été décidée « très restreinte », - sans Drapeau Police Nationale, sans Drapeau des Associations habituelles des Anciens combattants.

Seul présent, celui de la Section AACRMI, porté par Monsieur René VINCENT ; Drapeau accepté par Monsieur le Directeur Interdépartemental, ce qui est une belle reconnaissance et une fierté pour notre image. Merci Monsieur le Directeur.

Les personnalités présentes : le Représentant du Parquet ; le Général commandant la Région et le Groupement de Gendarmerie ; Monsieur François REBSAMEN - Maire de Dijon, Président de Dijon-Métropole et sa première adjointe, M^{me} Nathalie KOENDERS, Monsieur le Maire de Fontaine-les-Dijon et d'autres autorités.

La Direction Interdépartementale avait néanmoins réussi le « tour de force », de mettre en place dans la Cour d'Honneur de l'Hôtel de Police, 8 petits détachements dont 1 de BEAUNE, représentant les diverses Unités, plus du Personnel civil « Maison ». Ce qui somme toute n'était pas si mal.

28 fonctionnaires étaient positionnés en situation centrale, devant recevoir

des distinctions : Médailles d'acte de Courage et de Dévouement, Médailles d'Honneur de la Police Nationale, argent et or, des mains de Monsieur le Préfet de Région et du Directeur Interdépartemental, et fait exceptionnel, une médaille décernée à la chienne « Louna », de l'Unité Cynophile, par Monsieur Bruno GALLOT, D.D.PN, suite à une découverte importante de drogue.

La Section A.A.C.R.M.I était représentée par Georges LECOT,

Président Adjoint et René VINCENT Secrétaire Général et Porte Drapeau.

L'accueil de Monsieur le Préfet de Région Franck ROBINE était effectué par Monsieur Bruno GALLOT, D.D.PN., et pour l'A.A.C.R.M.I, Monsieur Georges LECOT, président adjoint en l'absence de monsieur Jean VUILLEMOT,

empêché, le Préfet s'est positionné devant le micro et a donné lecture du message de Monsieur Gérald DARMANIN, Ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer.

S'enchaînait 2 dépôts de gerbes par :

Monsieur Franck ROBINE, Préfet de Région - Préfet de la Côte d'Or et Monsieur Bruno GALLOT, Directeur Interdépartemental de police,

Monsieur Georges LECOT, Président Adjoint de la Section AACRMI Côte d'Or et Saône et Loire.

Minute de recueillement et Marseillaise.

-CLOTURE-

Le Maître de Cérémonie était le Commandant Divisionnaire Christophe PAUGET - Chef du Service Etat Major de la D.D.PN, qui en a assuré les différentes phases. Celles-ci étaient ponctuées par les sonneries de 3 musiciens de la Police Nationale, détachés à cet effet.

Merci à eux et particulièrement au Commandant pour son écoute et son soutien lors de la préparation.

Bien sûr, je ne saurais oublier le « coup de chapeau » à destination de notre porte-drapeau, René VINCENT, toujours disponible pour l'AACRMI et d'une présentation en uniforme impeccable.

N. B. : Le Bureau souhaite à son Président Jean VUILLEMOT, un prompt et complet rétablissement, accompagné de son retour parmi ses membres.



Départ du « Patron » de la place Suquet

Le jeudi 31 octobre 2024, monsieur le Commissaire Divisionnaire Bruno GALLOT, Directeur Interdépartemental de la Police Nationale, quittait son vaste secteur bourguignon pour un autre horizon. A cette occasion une fort sympathique cérémonie à laquelle l'AA-CRMI avait été conviée.

A 17 heures, dans le gymnase de l'Hôtel de Police de Dijon, place Suquet, le Commissaire Divisionnaire Bruno GALLOT avait convié les

chefs ou représentants des grands corps de l'Etat, autorités, élus, maires de Dijon Métropole ou élus représentants (Dijon, Chenôve, Fontaine-les-Dijon, Longvic-les-Dijon, Talant) et l'ensemble des fonctionnaires de l'Hôtel de Police mais aussi l'AA-CRMI. Georges LECOT représentait monsieur Jean VUILLEMOT, président de section, marquant ainsi les excellents contacts entre la Direction interdépartementale de Police et les Anciens combattants.



Le président interdépartemental Jean VUILLEMOT a le regret de faire part du décès de :

Marcel **CHAPUIS**, né le 04 mai 1925 à Mouthier-en-Bresse (71) décédé le 09 juillet 2024.

Marcel s'est engagé volontaire pour la durée de la guerre 39/45 le 1^{er} septembre 1944. Affecté au 2^e B.C.P., il a participé à la campagne d'Alsace, puis d'Allemagne. En juin 1945, il est muté au 6^e Régiment d'infanterie Coloniale et c'est le départ pour l'Indochine. Sur ce qui était à

l'époque « colonie », il a servi en Cochinchine du 28/12/1945 au 23/02/1946, ensuite au Tonkin, du 01/03/1946 au 12/09/1947. Le 14/09/1948, il est libéré de ses obligations militaires. Après l'armée, il épouse la carrière de fonctionnaire de Police, essentiellement en C.R.S. Cette nouvelle carrière l'amènera à effectuer 4 séjours en Algérie. Il a terminé son activité le 4 mai 1981 à la C.R.S 40 de Plombières les-Dijon (21).

Il était titulaire de la Médaille Militaire, de la Croix du Combattant Volontaire, de la Croix du Combattant, de la Croix de guerre des T.O.E., de la Médaille Coloniale « Extrême Orient », des Médailles Commémoratives « Allemagne » et « Algérie », du Titre de Reconnaissance de la Nation, (délivré en mai 2024), de la Médaille d'Honneur de la Police Nationale et de la Médaille Jeunesse et Sport (échelon bronze).

Madame **MEURIOT** Marguerite née DEBOIRE, avait 90 ans. Elle était la veuve de Bernard ancien combattant décédé en 2015. Elle est décédée le 17 novembre dans l'Ehpad où elle avait admise il y a peu.

Madame Marie-Louise **PILLIEN**, née BROCARD née le 22 janvier 1924 à Echannay (21), elle était la veuve de Lucien PILLIEN décédé en 2015. ■

Section GARD – HERAULT -VAUCLUSE

Assemblée générale

L'assemblée générale de la section s'est déroulée le jeudi 10 octobre 2024 au Moulin Gazay à Nîmes en présence du président national, des représentants des municipalités de Nîmes et Bouillargues, de l'École Nationale de Police de Nîmes, de la Gendarmerie Nationale et de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre du Gard.

Francis SZWEC, président interdépartemental et vice-président national de l'AA-CRMI a remis à Madame Monique BOISSIERE, repré-

sentant le maire de Nîmes, la médaille d'honneur de l'AA-CRMI en reconnaissance du soutien qu'elle apporte à l'association.



Le président national Jean-Paul BACHET a remis à

l'association un diplôme de l'AA-CRMI reconnaissant leur engagement.

L'AACRMI à l'Élysée

11 novembre 2024 le drapeau de notre section porté par Matteo ROCHON était sous l'Arc de Triomphe en présence du Président de la République.



À l'occasion du 11 novembre 2024, l'Office national des combattants et des victimes de guerre a invité quinze pupilles de la Nation, deux pupilles de la République ainsi que seize jeunes porte-

drapeaux, dont celui de notre section, à participer aux cérémonies.

Les départements du mailage territorial et des associations ainsi que de la solidarité de l'Office ont encadré et accompagné les participants au cours de ce séjour placé sous le signe de la cohésion et de la mémoire, et financé par les crédits du Bleu de France.

Les jeunes porte-drapeaux ont eu ensuite le plaisir d'être invités à l'Élysée pour partager un déjeuner avec le chef de l'État ainsi que plusieurs autorités et des représentants du monde combattant.

Lors de ce déjeuner, il a pu rencontrer Kristiane ainsi que les autres adhérents de l'AACRMI invités.



Amitié Franco-Belge

Le président Francis SZWEC et le trésorier Michaël FINOSKI se sont retrouvés à Tournai (Belgique) le 16 novembre 2024 à l'occasion de l'assemblée générale de la Société Royale Philanthropique des Médailleurs et Décorés de Belgique du Tournais (SRPMDB).

A cette occasion, le président Francis SZWEC, Commandant fonctionnel Honoraire de la Police Nationale, a pu rencontrer des collègues belges et en particulier un inspecteur de la police locale de Tournai qui a été décoré pour acte de cou-



rage et de dévouement pour avoir sauvé un homme de la noyade le 27 juillet 2024.

Le décoré en compagnie de Marie Christine MARGHEM, avocate au Barreau

de Tournai, ancienne ministre de l'Énergie, actuellement députée régionale et sénatrice fédérale, elle vient d'être élue bourgmestre de Tournai (prise de fonction le 02/12/24).

Après la remise de décorations, c'est dans une ambiance particulièrement conviviale, que les membres belges et français de la S.R.P.M.D.B. ont pu savourer un excellent repas.

Merci aux organisateurs de cette sympathique journée où l'on a pu constater que l'amitié franco-belge n'était pas un vain mot !



Le président Francis SZWEC a le regret de faire part du décès de :

Louis **FARRUGIA DE CANDIA**, sous-brigadier de police, 94 ans, survenu le 30 août 2024. Adhérent depuis 25 ans, il était un fidèle de notre section.

Il a servi au sein de la CRS 211,192 et 199 en Afrique du Nord dans les années

60-62 et avait pris sa retraite à Nîmes en 1986.

Il était titulaire de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la médaille d'honneur de la police nationale et de la médaille commémorative des opérations de

sécurité et de maintien de l'ordre agrafe « Algérie ».

Robert **MAS**, sous-brigadier de police, 94 ans, survenu le 12 octobre 2024 à AIGNE (34). Adhérent depuis 25 ans, il était un fidèle de notre section. Il était titulaire de la Croix du Com-

battant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la médaille d'honneur de la police nationale et de la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre agrafe « Algérie ». ■

Section MIDI-PYRENEES

Hommage au colonel Paul PAILLOLE

Le samedi 19 octobre la section Midi-Pyrénées a participé à une émouvante cérémonie organisée par l'Association des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale à la mémoire de son fondateur, le colonel Paul PAILLOLE.

Cette cérémonie s'est déroulée au cimetière de Pierre Cabade, principal cimetière de Toulouse où repose ce héros de la résistance, en présence de ses deux filles Anne-Marie de Catherine.

Paul PAILLOLE, né le 18 novembre 1905, pupille de la nation, Saint-Cyrien, intègre après quelques années de service, le fameux 2^e Bureau, service de renseignement et de contre-espionnage

et est chargé de la section allemande.

Le 24 juin 1940, alors qu'il vient d'être licencié de l'armée, il fait serment avec quelques collègues du 2^e Bureau de poursuivre la lutte. Il crée une organisation appelée « Travaux Ruraux », couverture du contre-espionnage, et participe à l'action du Bureau des Menées Antinationales, autre couverture du contre-espionnage clandestin.

Recherché par les Allemands, il part pour Londres en novembre 1942, et intègre le BCRA, du colonel PASSY. Il joue un rôle majeur dans la coordination des actions de contre-espionnage en France, en particulier avec

le Réseau Morhange dirigé par Marcel TAILLANDIER.

En mai 1944, il est le premier officier français associé, à la demande du SHAEF (quartier général des forces alliées) à la préparation des opérations du débarquement en Normandie.

En Novembre 1944, il quitte le service actif au grade de lieutenant-colonel.

En 1953, il fonde l'Association des Anciens des Service Secrets de la Défense Nationale. Il décède le 15 octobre 2002.

L'AACRMI était représentée par Elysée POMADA, Trésorier Général de la Section, Guy BOUIN, responsable de la Commission de Contrôle et Guy ROMAIN, porte-drapeau.



Le dépôt de gerbe

L'AACRMI restaure la plaque commémorative de l'Hôtel de Police d'Agen

Depuis plusieurs années, Viviane BIEDERMANN, déléguée du Lot et Garonne déplorait le triste état de la plaque commémorative installée dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Police d'Agen. Les inscriptions avaient perdu leur brillant et n'étaient quasiment plus lisibles.

Malheureusement, la remise en état par un professionnel



était très onéreuse et n'était pas supportable par le budget du service.

Alors, prenant le taureau par les cornes, elle proposa au Directeur Départemental que l'AACRMI effectue la remise en état de l'ensemble. Avec l'accord du chef de service, c'est son mari, Jacques, également porte-drapeau de l'association, qui, après avoir nettoyé

la plaque a repeint avec de la peinture dorée toutes les inscriptions.

Ainsi, l'Hôtel de Police d'Agen a retrouvé un monument commémoratif digne de ce nom pour rendre à nos glorieux anciens l'hommage qui leur est dû.

Grand merci à Vivianne et Jacques.

Le président Jean-Paul BREQUE a le regret de faire part du décès de :

ALZINA Edgard est né le 30 novembre 1931 à Boufarik (Algérie), il est décédé le 18 juillet 2024 à Auch (Gers). Il effectue le service militaire dans la cavalerie au Maroc durant 18 mois en 1955 et 1956. En 1958, il intègre la Police

Nationale en qualité de gardien de la Paix et sert tout d'abord en Algérie jusqu'en 1962 puis est affecté en métropole à Tourcoing puis à Auch où il fait valoir ses droits à la retraite le 30 novembre 1986 au grade de Brigadier-Chef. Il était moniteur de tir et de self défense. Homme d'une grande droiture et particulièrement convivial,

il était très apprécié de ses collègues. Marié, il était père de trois enfants.

Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille d'Honneur de la Police Française, de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en AFN et du Titre de reconnaissance de la Nation. ■



Section GIRONDE – LANDES – PYRENEES ATLANTIQUES



Samedi 15 juin, commune d'Idron bois du Lanot, le Directeur Départemental de la Police Nationale des Pyrénées-Atlantiques participait à la cérémonie d'hommage aux policiers morts pour la France en juin 1944. Cette cérémonie était présidée par le Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Le 11 juillet 2024, dans le parc du Château Peixoto à Talence se déroulait la journée nationale d'hommage aux morts et des blessés Policiers en services com-



Photo souvenir, cérémonie au Château Peixoto à Talence en mémoire des Policiers morts victimes du devoir.

mandés. Lecture du message du Ministre de l'intérieur par le Préfet régional Nouvelle Aquitaine Étienne GUYOT en présence des autorités civiles et militaires et porte-drapeaux. En suivant remises de médailles aux récipiendaires suivant leur mérite respectif. A l'issue de la cérémonie la municipalité de Talence offrait le verre de l'amitié.

Le 26 juillet à 11h cérémonie au monument aux morts d'Arcachon en présence du sous-préfet, du Contrôleur



général Emmanuel MORIN, Directeur Interdépartemental de la Police Nationale, du Commissaire général Eric KRUST, directeur adjoint de monsieur Yves Foulon maire d'Arcachon avec la participation de nombreuses autorités civiles et militaires à la prise de fonction du Commandant divisionnaire fonctionnel Ronan Bompas à la tête du commissariat de la Police nationale d'Arcachon. Après le dépôt de gerbes, les Policiers ont reçu selon le mérite, leur décoration respective. Présence des porte-drapeaux Maxime Leblond Bourgeois et Alain Grassa.

Le 28 août 2024 se déroulait à Bordeaux devant le monument de l'armée des Ombres la cérémonie de la «Libération de Bordeaux», en pré-



sence du Préfet régional Sud-Ouest Nouvelle Aquitaine Étienne GUYOT, des autorités civiles et militaires et porte-drapeaux.

Un Allemand Henri SALMIDE qui sauva Bordeaux

Juste avant la libération de Bordeaux l'allemand Henri SALMIDE fit sauter le dépôt d'explosifs, il évita la destruction du port de Bordeaux



qui était prévue, il évita ainsi la mort de milliers de personnes. Il rejoignit la Résistance qui assura sa sécurité jusqu'à la Libération.

Amoureux d'une Bordelaise qu'il épousa. Plus tard en reconnaissance, il était décoré de la Légion d'honneur. Sa dépouille repose au cimetière protestant à Bordeaux.

Le mardi 24 septembre à 10h à l'hôtel de Police de Bordeaux s'est déroulée une cérémonie sous la Présidence de monsieur Nicolas HESSE, Préfet délégué à la Défense et à la sécurité en présence d'élus, d'autorités civiles et militaires, de commissaires,

d'officiers, gardiens de la paix et de personnels de la Police, Le Contrôleur général Emmanuel MORIN a procédé à l'installation du Commissaire divisionnaire Emmanuel RICHARD en qualité de chef de circonscription de Bordeaux et, du Commissaire divisionnaire Jean René PERSONNIC nommé en qualité de chef interdépartemental de la Police judiciaire. A suivi la remise de décorations suivant le mérite de chaque récipiendaire. La parfaite cérémonie était dirigée par le Commissaire Général Éric KRUST et à l'issue de laquelle un lunch était offert aux invités.

Le 25/09/2024 au cimetière de la Chartreuse devant le monument aux morts de Bougie s'est déroulée la journée nationale d'hommage aux Harkis et autres forces supplétives présidée par monsieur

Justin BABILLOTTE sous-préfet, directeur du cabinet du Préfet de la région Nouvelle Aquitaine, des autorités civiles et militaires, des porte-drapeaux, et associations d'anciens combattants. Je vous invite à lire l'histoire qui suit du monument aux morts de «Bougie» (Algérie)



L'histoire du monument aux morts de Bougie, implanté au cimetière de la Chartreuse à Bordeaux. «C'est en 1956 que Bougie fut jumelé avec Bordeaux. Aussi par voie de conséquence, après l'indépendance et avec l'approbation du Président de l'Assemblée populaire de Bougie, les 24 plaques en bronze du monument aux morts furent transférées gratuitement à Sète par la compagnie Schiaffino. C'est le Ministère des Anciens Combattants qui se chargea



de les amener jusqu'à Bordeaux et, en 1968, monsieur

Chaban Delmas Président de l'Assemblée Nationale et M. Augarde ancien Maire de Bougie inaugurèrent, au cimetière de la Chartreuse, le nouveau monument reconstruit dans sa forme primitive portant les trois cent un noms, toutes ethnies confondues de nos morts des guerres de 14-18 et 39-45. Depuis le temps écoulé, les Bougiotes, les Harkis et forces supplétives se recueillent devant ce monument pour honorer leurs morts»

La section était représentée aux cérémonies du 106^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre

Ambarès



En présence du Maire, d'élus, de maires honoraires du Commandant de Gendarmerie, de Sapeurs-pompiers, de madame la Principale et d'élèves du Collège Jean Claude MACE. Une belle cérémonie à l'issue de laquelle un vin d'honneur a été offert par la municipalité.

Artigues



En présence du Maire, d'élus des autorités civiles et militaires de Présidents d'associations et d'élèves de la commune.

Bordeaux



Le Directeur de l'ONACVG de la Gironde Ludovic BANAS est entouré du porte drapeau Maxime LEBLOND et de soldats en uniforme de la 1^{ère} guerre mondiale.



Lormont

En présence du Maire, d'élus, de Présidents d'associations et de jeunes élèves de la commune.

Le Délégué Alain DARZACQ d'Hagetmau (40) nous fait partager en photo la cérémonie du 11 Novembre 2024 et la fête de Saint Martin «patron des Policiers»

Assemblée générale AACRMI du 28 novembre Hôtel de Police de Bordeaux

Le 28 /11/2024 à 10h s'est déroulée l'A.G de l'AACRMI à l'Hôtel de Police de Bordeaux sous la Présidence d'Honneur du Contrôleur Général Emmanuel MORIN. Il a rappelé le rôle des Résistants Policiers « morts pour la France durant le 2^e conflit mondial, mais aussi les morts et ou des blessés Policiers dans l'exercice de leurs fonctions pour assurer la tranquillité et la sécurité des personnes et des biens contre le terrorisme ou le maintien de l'ordre ». Nous leur rendrons hommage dans quelques instants dans la cour d'honneur devant la stèle ». Le Président après l'avoir remercié pour son intervention remercie les présents, et trois élus Madame BRET Myriam adjointe au maire d'Ambarès également Philippe RODRIGUEZ adjoint au maire d'Ambarès, madame Mauricette BOIS-

SEAU, adjointe au maire de Mérignac.

Puis il déclare l'ouverture de l'assemblée générale, il excuse les personnes absentes âgées ou malades qui ont fait parvenir leurs pouvoirs, le quorum étant largement atteint les travaux de l'assemblée peuvent débuter. Dans l'ordre du jour il est donné lecture par les rapporteurs des rapports : Moral, activités, financier, contrôle financier, mis aux voix séparément ils sont adoptés par l'assemblée générale. Pendant l'AG le V/P LEBLOND BOURGEOIS fait l'appel des morts pour la France de Policiers morts ou blessés dans l'exercice de leur fonction, une minute de silence est observée. Durant l'assemblée deux récipiendaires sont mis à l'honneur selon le parcours de leur mérite par le Président Jean DAIGNEAU du

Comité/33 des Médaillés de la Jeunesse et des Sports et de l'engagement associatif, il remet à : Monsieur Alain MAIFERT la Médaille associative échelon Or départementale de la Jeunesse et des Sports et monsieur Dahan Rolland la Médaille ministérielle échelon Bronze de la Jeunesse et des Sports pour leurs services rendus respectivement. A leur tour ils remercient le Président DAIGNEAU, du comité/33 des Médaillés Jeunesse et Sports et de l'engagement associatif et leur parrain respectifs pour l'honneur qui leur a été fait durant cette assemblée générale. Il est 11h30, le Président Dahan lève la séance de travail. Dans la cour d'honneur de l'hôtel de Police devant la stèle un hommage est rendu aux Policiers morts pour la France et ou des morts Policiers ou blessés en ser-

vices dans l'exercice de leurs fonctions en présence de monsieur Eric KRUST, Commissaire Général, Directeur adjoint de la Police nationale, de Commissaires et Officiers de l'Etat-major de personnels de la Police et d'un peloton de motards. Après la lecture du message du Président Dahan en hommage aux Policiers morts pour la France et ou victimes du Devoir et de solidarité envers les Forces de l'ordre Police, Gendarmerie, Soldats sentinelles qui payent un lourd tribut et méritent Reconnaissance, suit un dépôt de gerbe. Merci au Commandant Eric FUGIER d'avoir assuré cette belle cérémonie. Suit le repas amical et convivial qui réunit tous les participants.

Rolland Dahan
Président de l'AACRMI S/O



Le président Rolland DAHAN a le regret de faire part du décès de :

Notre camarade **SEVAL** Guy survenu le 16 juillet 2024 à l'âge de 96 ans. L'office religieux a eu lieu le 19 juillet 2024 en l'église de la Trinité à Bordeaux en

présence de la famille, de ses proches et amis. SEVAL Guy était Inspecteur Divisionnaire Honoraire, il avait servi à la DST et retraité depuis le 30 août 1983. Ancien

combattant il était décoré de la croix du combattant et de la médaille commémorative AFN agrafes « Maroc et Algérie » du TRN. et de la médaille d'Honneur de

la Police. Nous renouvelons nos condoléances à la famille et à ses proches. ■

Section MEURTHE-et-MOSELLE – MEUSE – VOSGES

La commémoration du 84^e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle a eu exceptionnellement eu lieu cette année sur la Place Stanislas à NANCY sous la présidence de Julien Le Goff Secrétaire Général de la Préfecture et sous l'autorité du Général Gouverneur Militaire de NANCY Vincent COSTE.

Etaient présents aux côtés des militaires et de la musique de VILLACOUBLAY, de nombreux jeunes des escadrilles air jeunesse, de 5



classes défense d'établissements scolaires locaux et de nombreux SNU.

Lecture de témoignages de l'époque par des scolaires, lecture du message de M^{me} la secrétaire d'Etat, remise de décorations, hommage au drapeau de l'escadron de chasse 3/30 Lorraine basé à Mont de Marsan.

Survol à très basse altitude de la place à 2 reprises par 2 mirages 2000 de la base aérienne de NANCY-OCHEY.

Ce **dimanche 21 juillet** a eu lieu à NANCY Place des Justes une cérémonie en hommage aux Justes de France qui ont sauvé

de la mort de nombreux Juifs en les cachant ou en les prévenant des rafles imminentes.

A NANCY cette cérémonie revêt une importance particulière eu égard aux policiers du service des étrangers du Commissariat Central qui ont prévenu la communauté Juive

de la rafle du lendemain, permettant ainsi de sauver la vie de plus de 350 personnes à l'été 1942.

Cérémonie présidée par le Sous-Préfet de BRIEY en présence des autorités civiles et militaires de NANCY.

Dépôt de gerbes par les autorités.

Diffusion d'un morceau de musique d'Yves DUTEIL sur la déportation, interprété au violon par Monsieur NATAN.



Ce **jeudi 25 septembre** a eu lieu porte Désilles à NANCY l'hommage aux harkis et formations supplétives.

Cérémonie présidée par M le Directeur de Cabinet du Préfet de MM et placée sous l'autorité du Lt Colonel BOU-TELOUP Délégué Militaire



Départemental Adjoint.

Lecture du message national par M le Sous-Préfet.

Dépôt de gerbes par les associations et les autorités civiles et militaires présentes.

Salut aux porte-drapeaux avec diffusion du chant des africains.

Samedi 26 octobre à 11 h a eu lieu la commémoration du 41^e anniversaire de l'attentat du DRAKKAR au Liban où 58 de nos parachutistes avaient trouvé la mort. Commémoration très émouvante à l'écoute de chaque nom de victime égrené au son d'une cloche et dont les portraits étaient présentés par 3

jeunes du Service National Universel du Lycée Loritz de NANCY. Dépôt de gerbes par les associations et les personnalités civiles.

Présence de très nombreux porte-drapeaux, parachutistes et présidents d'associations patriotiques. La cérémonie a été clôturée par le chant des paras à Capella.



Ce **lundi 11 novembre à 17 heures**, a eu lieu Porte Désilles à NANCY la commémoration du 106^e anniversaire de l'Armistice de la première guerre mondiale.

Cérémonie haute en couleurs présidée par le Secrétaire Général de la Préfecture de Meurthe et Moselle Julien LE GOFF et placée sous l'autorité

du Général Pierre GAUDILERE, Gouverneur Militaire de NANCY.

Présence de 30 porte-dra-

peaux, de la musique Militaire de l'arme blindée de Montigny les Metz, de nombreux corps de troupes, des escadrilles air jeunesse, de cadets de la gendarmerie, de jeunes sapeurs-pompiers, de jeunes du service national universel.

Lectures de lettres de poilus par des lycéens, lecture du message de l'UFAC et du message national.

Remise de décoration, dépôts de gerbes par les associations puis les nombreuses

autorités civiles et militaires présentes.

Ravage de la Flamme par le Sous-préfet Le GOFF, épée présentée par une jeune sapeur-pompier.

Marseillaise entonnée à capella sur le parvis du monument par la chorale de Sciences po NANCY.

Salut aux porte-drapeaux et à celui de la Base Aérienne 133 de NANCY-OCHEY.



Présence d'un public très nombreux et des présidents d'associations.

Le président Jean-Pierre PESSON a le regret de faire part du décès de :



Willy **ECKERT** né le 30 août à Moyenmoutier (88) est décédé le mardi 03 septembre dernier. Adhérent à l'AACRMI depuis 1981, il était jusqu'à son décès contrôleur aux comptes de la section Meurthe-et-Moselle. Ayant effectué la plus grande partie de sa carrière dans les CRS il avait été admis à la retraite en 1991 au grade de Capitaine de Police. Ayant effectué un séjour en Algérie de mars 1957 à décembre 1958 il était titulaire de la Carte de Combattant, de la Croix du Combattant, de la Médaille Commémorative d'AFN, de la Médaille Commémorative, des services et sport, de la Médaille d'Honneur de la Police et de la Médaille de Bronze de la prévention routière. ■

Section MOSELLE



Cérémonie du 11 novembre



M. François GROSIDIER Maire de Metz saluant le porte-drapeau



Le président de section Guy BON avec monsieur Nicolas VIGNOS, Directeur de l'ONACVG de la Moselle et le porte-drapeau



Cérémonie au Fort de Queuleu à METZ

Section PARIS – ISOLES

Sortie Grez-sur-Loing



Dans le cadre de nos visites mémorielles culturelles ou touristiques nous avons organisé le 24 septembre une visite consacrée au patrimoine industriel et histo-

rique en Ile-de-France.

L'accueil à la gare de Bourron-Marlotte a été une surprise (évidemment pas pour Sylvie et moi) nos amis étaient attendus par un bus

Sortie dans Paris

Le 26 novembre une journée de visites tout aussi passionnante mais d'un tout autre caractère

La matinée fut consacrée à la visite de deux services de la Direction de la Police Judiciaire de la Préfecture de Police.

Que l'on soit policier, lecteur de romans policiers ou encore lecteur de la page des faits divers dans la presse écrite, tout le monde a entendu parler de la prestigieuse **Brigade Criminelle** de la PJPP.

C'est simple : toutes les

parisien d'environ 70 ans d'âge (SOUVENIR SOUVENIR !!) qui nous a d'abord conduit au **Tacot des Lacs** une association de préservation, restauration, mise en valeur et ouverture au public de matériel ferroviaire (évidemment pour ceux qui me connaissent) dont la collection est particulièrement axée sur les chemins de fer militaires en voie de 60 cm de la guerre 14/18 plusieurs engins, en état de marche, sont classés «monument historique».

L'après-midi fut aussi consacré à un monument historique mais d'une toute au nature : la **Tuilerie de Bezanleu**.

Cette «usine» est connue de-

puis 1638 année au cours de laquelle le duc de Nemours commanda 40000 tuiles, elle fonctionnera avec des hauts et des bas jusqu'au début des années 2000. Rachetée par un jeune couple de passionnés, elle est en cours de restauration. Preuve de son intérêt patrimonial elle est classée «monument historique» et a bénéficié de dotations de la Fondation du Patrimoine et de la mission Stéphane Bern.

Dans les deux cas la visite était conduite par des personnes «hyper» motivées pour prendre une terminologie actuelle, passionnées par leur sujet et extrêmement sympathiques.

(Photos en 4^e de couverture)

affaires criminelles les plus graves les plus sensibles lui sont confiées. Nous avons donc eu le privilège d'être reçu par le chef de la brigade criminelle, le Commissaire divisionnaire R. P.. qui, après l'histoire de son service (Clemenceau, Pré-

fet Célestin Hénion...) nous rappelait les grands dossiers historiques traités par celui-ci au cours des 20^e et 21^e siècles.

C'est ensuite un chef de groupe le Major M.M. qui nous a parlé avec passion de son travail de tous les jours et du type de dossiers traités.

Après la brigade criminelle nous avons été reçus par madame la Commissaire Divisionnaire C M qui dirige le service régional de police technique et scientifique. Après avoir présenté son service chargé de tout ce qui concerne l'aide à l'enquête nous fûmes confiés à deux de ses collaborateurs qui le premier présenta l'histoire de la Police Technique et Scientifique pour les plus anciens **l'identité judiciaire**. C'est à la fin du 19^e siècle début du 20^e que commença de manière



«sérieuse» la recherche scientifique des traces et indices ; c'est l'époque Bertillon : les empreintes digitales, l'anthropométrie etc.

Dans ce domaine en constante évolution on peut sans crainte dire que la Police Française fût et demeure à la pointe : un exemple, la section de criminalistique numérique chacun a compris cette section qui bénéficie des moyens techniques les plus modernes qu'elle utilise pour mettre à la disposition des enquêteurs les moyens de preuve les plus utiles à leur travail.

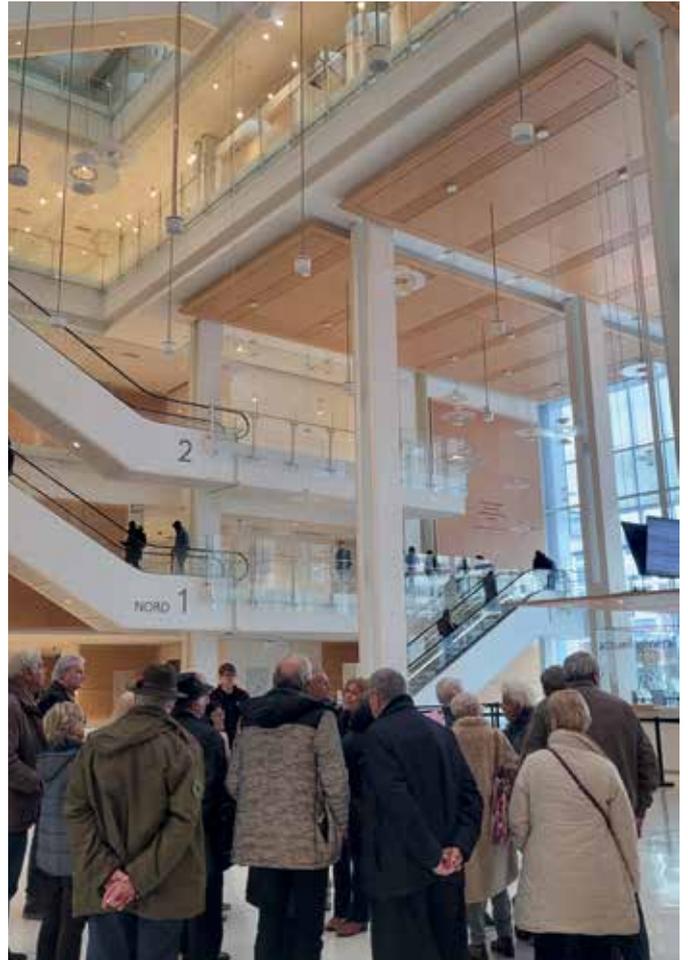
Merci à tous nos collègues de nous avoir consacré un moment de leur temps précieux.

Un déjeuner étonnant puisqu'il était pris dans ESAT (Etablissement ou Services d'Aides par le Travail...) nous avons pu vivre en direct le travail extraordi-

naire des éducateurs chargés d'amener ces jeunes au niveau d'exigences techniques leur permettant d'accéder au monde du travail.

Après la Police, la Justice. Il s'est alors agit sous la houlette d'une guide professionnelle de visiter le Palais de Justice de Paris. D'abord une œuvre architecturale exceptionnelle par la mise en œuvre par son architecte Renzo Piano de ces conceptions de la Justice et également le plus grand palais de justice d'Europe

J'ai personnellement été très étonné qu'après contrôles relativement stricts il régnait dans cette immense bâtiment un fourmillement d'avocats, de convoqués (jusque-là rien d'étonnant) surtout des badauds et des journalistes en nombre impressionnant il faut dire que se déroulait ce jour-là le procès des assistants du RN ainsi que l'affaire Pogba



J'ai le regret de vous faire part de la disparition de notre collègue :

Pierre **PEYRET**, contrôleur général honoraire et membre de notre association depuis 1976, survenu à Raimbeaucourt (59), le 28 août 2024, dans sa 89^e année. Il a été victime d'un AVC dans la maison de retraite de la région lilloise, où il résidait depuis la disparition récente de son épouse Irène.

Issu de la 6^e promotion d'Officier de paix (1957-1958), Pierre avait rapidement intégré les Compagnies Républicaines de Sécurité, notamment la CRS 149 de Donzère.

Il a rapidement franchi tous les grades et a commandé la CRS 45 de Montluc de 1973 à 1975 avant de rejoindre le service central des CRS. Il a intégré le

corps des commissaires de police en 1977 et été promu, sur place, commissaire principal puis divisionnaire.

En 1985 il a été nommé à la tête de l'important groupement des CRS n°1 de Vélizy, qu'il a dirigé pendant dix années. Il été promu sur ce poste à l'emploi de contrôleur général et a fait valoir ses droits à la retraite en 1995. Il a toujours gardé un lien très fort avec la maison, en particulier par le biais du club motocycliste de la police nationale, qu'il a présidé avec beaucoup d'enthousiasme et de dynamisme durant trois mandats, jusqu'en 2004.

Les collègues l'ayant bien connu sont unanimes à décrire Pierre Peyret

comme un chef «très respecté et rigoureux», parfois même «rugueux», mais toujours «extrêmement bienveillant». C'était un homme particulièrement attachant.

Policier CRS dans l'âme, il avait toujours défendu cette direction qui, avec son décès, voit disparaître une de ses grandes figures. ■



Section F.A.C.R.P.P (Fédération des Anciens Combattants et Résistants de la Préfecture de Police)

Cérémonies du 80^e anniversaire de la libération de Paris (photos en 3^e de couverture)

Pour notre association FA-CRPP créée pour honorer et maintenir la mémoire de collègues de la Préfecture de Police assassinés, tués, morts en particulier lors de l'insurrection puis les combats qui ont permis la Libération de Paris naturellement cette année du 80^e anniversaire ne pouvait pas ne pas être marqué par des commémorations exceptionnelles. Celles-ci ont débuté le 12 août par une prise d'armes présidée par le Chef de l'État Cour du 19 août, elles se sont poursuivies le 21 par un dépôt de gerbes sur la tombe du préfet de la Libération Charles LUIZET suivi du ravivage de la Flamme sous l'Arc de

Triomphe et closent par une grande cérémonie mémorielle le 11 octobre.

Celle-ci a été ouverte par l'inauguration cour du 19 août d'une sculpture monumentale évoquant la grève insurrectionnelle des gardiens de la paix de la Préfecture de Police.

En deuxième partie sur la Place Louis Lépine une grande fresque historique avec de nombreux acteurs et figurants interprétera à sa façon les différentes phases de la Libération de la PP (grève, insurrection, prise d'assaut de la caserne de la Cité puis mise à l'écart du préfet BUSSIERE installation du préfet LUIZET et enfin signature de la reddition des troupes allemandes par le

général Von Choltitz dans la salle de Billard).

Cette journée commémorative s'est clos par une impressionnante veillée aux flambeaux (photo de couverture) La FLAMME du Souvenir ayant été prise au Mont Valérien fut augmentée de la FLAMME DE LA NATION, celle du Soldat Inconnu à l'Arc de Triomphe de l'Etoile pour arriver à la Préfecture de Police, elle permit alors d'allumer les lanternes portées alternativement par des jeunes entourant les drapeaux de nos deux associations. Mention toute particulière doit être faite de nos porte-drapeaux qui pendant plus d'une heure ont dû rester au garde-à-vous, drapeau déployé malgré un froid quasi polaire et en vent particulièrement violent.

C'est alors suivie la veillée

proprement dite, les lanternes furent portées par 6 jeunes d'abord, six élèves gardiens de la Paix puis six jeunes sapeurs-pompiers de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris puis six jeunes gendarmes de la Garde Républicaine enfin six jeunes lycéens et collégiens dont Eurybie et Lyssandre les petits-enfants de Sylvie (photo en 1^{ère} couverture). Durant cette longue veillée étaient égrenés les noms de tous les policiers ayant perdu la vie à l'occasion des combats de la Libération de Paris ; enfin une Marseillaise très émouvante fut chantée par les participants à la cérémonie accompagnés par la musique des Gardiens de la Paix Une soirée très réussie et pleine d'émotions. ■

Section RHÔNE – AIN – SAVOIE(S) – ISERE

A l'attention du Bureau National et des adhérents de la Section

« Je profite de l'occasion qui m'est offerte, via exceptionnellement notre prochain magazine, pour venir vers vous après un silence de plusieurs mois. En effet, outre le décès de ma très chère épouse Françoise, j'ai été la victime d'une chute qui s'est traduite par un tassement et fracture de deux vertèbres. Ce cumul de faits autant douloureux qu'emplis de cruelle angoisse, m'a tenu éloigné de vous tous sans toutefois vous oublier. En d'autres termes et à l'instar de tout un chacun face à de telles circonstances, j'ai été contraint d'accepter l'inacceptable

et de supporter l'insupportable. Cependant et c'est heureux, je tourne doucement cette page très marquante car, nonobstant, la vie continue et, dans cet esprit, je suis heureux de reprendre en douceur le cours normal de mes activités. C'est ainsi par exemple, que je viens d'avoir un entretien téléphonique avec l'un de mes très chers amis, Commissaire Principal Honoraire et surtout adhérent potentiel; lequel est confronté à une situation strictement identique à la mienne en raison du décès début octobre dernier de sa chère épouse prénommée

également Françoise. Nous avons échangé sur le « de commodo et incommodo » du veuvage et sommes tombés d'accord qu'il convient d'accepter une telle situation en donnant le temps au temps.

Cela étant, voici donc quelques nouvelles de notre chère AACRMI et de notre Section. Tout d'abord le prochain Congrès National célébrant le 80^e anniversaire de la création de notre association, se tiendra à Paris du dimanche 28/9 au vendredi 3/10/2025. Le projet du programme a été soumis aux

Présidents de Section avec, selon les souhaits de notre cher Président National, un retour après lecture portant observations, critiques... Je dois vous avouer que, personnellement, ce projet de programme me convient entièrement et que de ce fait, je me garderai bien d'en faire la moindre critique. Il sera diffusé en temps utile après approbation définitive.

S'agissant de projets, l'un d'entre eux concerne la création, suite à une demande de l'UNRP que nous remercions, d'une médaille destinée à remercier celles ou ceux qui,

blessés dans l'exercice de leurs fonctions ou à l'occasion de ces dernières, n'ont obtenu peu ou aucune suite officielle. Noter que le décret officialisant cette création est en attente de signature par le Ministre de l'Intérieur.

Et me direz-vous, où en sommes-nous quant à l'effectif de notre section ?

Cet effectif, à l'instar de l'ensemble des autres Sections, diminue inexorablement chaque année surtout

en raison de la mortalité. Pour cette année à ce jour, outre le décès de ma chère épouse, nous avons à déplorer celui de notre fidèle ami LACOMBE François ; ancien membre de la commission de contrôle. Le total pour 2024 est donc de 29 A.C. et 21 veuves soit un total de 50 adhérents.

La période des fêtes de fin d'année approchant, nous avons décidé de maintenir l'opération «colis de Noël

à l'intention de nos veuves. Ces colis seront livrés très prochainement.

S'agissant enfin de la collaboration avec les ONAC des départements rattachés à notre Section, j'ai entamé une série de discussions exploratoires avec les directrices ou directeurs de ces mêmes ONAC afin, d'une part, de les informer de notre existence et d'autre part, tenter d'établir une collaboration plus étroite propre à favoriser

notre éventuelle participation lors des cérémonies principales via la présence de nos drapeaux. À noter que ces derniers sont présentés avec une assiduité remarquable et une grande ferveur par nos très dévoués porte-drapeaux Bernard et Olivier, à qui je rends le meilleur hommage et que je remercie très vivement ».

**Le Président interdépartemental,
BORDES Jean-Claude**

11 novembre

Le porte-drapeau Olivier TREILLARD représentait la section dans le département de Isère avec le drapeau

Vienne le 9 novembre dernier, dans le cadre de la cérémonie de l'anniversaire de la mort du Général de Gaulle.

La cérémonie du 106^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 à Bourg-en-Bresse. Daniel Mathieu porte-drapeau de l'Amicale des Retraités de la Police Nationale et le porte-drapeau de la section Olivier TREILLARD



Source photos :
Mairie de Vienne le 9 novembre (Facebook de Monsieur le Maire)



Source de la photo :
68^e régiment d'artillerie d'Afrique (Facebook).

Le président Jean-Claude BORDES a le regret de faire part du décès de :

« Ma très chère épouse Françoise,

14/8/2024 - 21h20: Moment autant funeste qu'atroce gravé à jamais en mémoire puisque, tenant dans mes bras ma chère Françoise afin de l'aider à mieux être dans son lit, j'ai alors senti que son corps s'affaissait et j'ai très vite compris qu'elle venait de rendre en silence son dernier soupir Grand moment de solitude et d'angoisse où tout semble s'arrêter sans omettre un petit ressenti éphémère quant au corps médical qui n'a pas pu, nonobs-

tant ses efforts et ses soins attentionnés, maintenir ici-bas, celle avec qui j'ai partagé ma vie durant plus de quarante années.

Françoise sans conteste avec son magnifique accent lyonnais et son dynamisme permanent, laisse un grand vide. D'un abord toujours souriant, elle était une bénévole fidèle au service des autres. A ce titre et avec grande compétence, elle remplissait avec un remarquable brio depuis plus de quinze années les fonctions de secrétaire de la Section Rhône/Loire de

l'UNRP ainsi que celle de la Section interdépartementale de l'AACRMI. De plus, depuis l'an dernier, elle avait accepté de prendre en charge la trésorerie de l'UFAC/VG du Rhône. D'autre part, elle participait avec un réel enthousiasme aux congrès nationaux où elle était connue et estimée de l'ensemble des participants. Enfin, remarquable cordon bleu y compris en termes de réalisation des «bugnes lyonnaises», elle n'hésitait pas à préparer avec un admirable entrain, d'excellents repas lors des différents C.A. et réunions

diverses des deux associations même s'il s'agissait de régaler vingt à trente personnes ». ■



I Section SEINE-MARITIME

Le mardi **09 juillet 2024** à 11 heures, dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Police à Rouen, a eu lieu la journée nationale d'hommage aux policiers morts pour la France ou blessés en service commandé. La cérémonie était placée sous la présidence de M. Jean-Benoît ALBERTINI, Préfet de la Région Normandie, Préfet de Seine Maritime et de Mr Nicolas BOUFERGUENE, Contrôleur général, Directeur départemental de la Sécurité publique de Seine-

Maritime, en présence des autorités civiles et militaires, notamment de M^{me} Brigitte BRIERE, Lieutenant-colonel Présidente du Comité de Coordination des Associations Mémoires Patriotiques de Rouen Métropole. Sous une pluie continue, nos vaillants porte-drapeaux ont participé à la cérémonie, il s'agit de : **Rémi BRIERE, Jean-Marie DESMEDT, Henri LUTZ et André TESSON.**

Après l'appel aux morts et le dépôt de gerbes de fleurs au pied du monument par les autorités, une minute de silence a été observée en mémoire de nos chers disparus.

Cinquante-deux fonctionnaires ont été décorés comme suit : trois médailles de sécurité intérieure, neuf médailles pour acte de courage et de dévouement, cinq médailles d'honneur (35 ans d'ancienneté) et trente-cinq médailles d'honneur (20 ans d'ancienneté).



Le dimanche **14 juillet 2024** la fête nationale s'est déroulée au Havre Sanvic au Fort de Sainte Adresse. Bâti sous Napoléon III à l'origine pour défendre la rade de toute incursion maritime anglaise, différents régiments militaires ont séjourné dans ce lieu acheté par la ville du Havre en 2005 afin de le réhabiliter en « Jardins Suspendus ».

A 16 h 30, la levée des couleurs s'est déroulée en pré-

sence de Mr Edouard PHILIPPE, maire du Havre, des autorités civiles et militaires,



du Commissaire divisionnaire Julien HERBAUT, du Commandant Christophe

HAEST et d'une délégation de policiers nationaux et municipaux en tenue.

Seize porte-drapeaux étaient présents dont **Henri LUTZ, président départemental et André TESSON, Julien TANGUY** étant présent en qualité de membre de la S.N.S.M. La cérémonie s'est déroulée sous un soleil radieux en présence de nombreux havrais récompensés par un buffet copieux.

Le **jeudi 12 septembre 2024**, s'est déroulé le 80^e anniversaire de la Libération de la ville du HAVRE. L'évocation de la date évoque le traumatisme engendré par cette Libération du fait des pertes civiles, environ 2.000 Havrais ont perdu la vie, et le fait que les bombardements des Alliés ont détruit 80 % de l'hypercentre et tout le patrimoine historique de François 1^{er}. De la gare à la plage, tous les immeubles sont détruits.

sélectionnés parmi lesquels Henri LUTZ, président départemental, et Yvon CRESSENT ; Jean-Claude RIOU et Éric CATROU étant placés dans la tribune réservée aux invités.

A partir de 17h30, la cérémonie s'est déroulée comme suit :

- Défilé des troupes militaires entre le parvis de la Cathédrale Notre Dame et le monument aux Morts, participation de la Marine Nationale, de l'Armée de Terre, de l'Armée de l'Air et d'une escouade de cavalerie de la Garde Républicaine,
- Survol d'un avion Rafale et de deux C 130 pour rap-



Henri LUTZ, Président départemental, porte-drapeau, félicité par le Président de la République Emmanuel MACRON

porter les bombardements survenus en septembre 1944, A 20 heures un concert

de musique place Perret suivi d'un spectacle son et lumière ont clôturé cette cérémonie.

Le mercredi **25 septembre 2024**, s'est déroulée la journée nationale d'hommage aux Harkis au cimetière Monumental à Rouen en présence des personnalités civiles et militaires, des associations de défense des Harkis et de nos porte-dra-

peaux, **Jean-Marie DESMEDT, vice-président national et Rémi BRIERE.**

Chaque année, le 25 septembre, la Nation rend hommage aux Harkis et aux autres membres des forces supplétives qui ont combattu aux côtés de

l'armée française en Algérie, morts en 1962 lors de la guerre d'indépendance de l'Algérie.

Cette journée symbolise la réparation et la transmission de la mémoire au sein de la communauté nationale des drames du passé, 62

ans après la fin de la guerre d'Algérie.

Dépôt de gerbes de fleurs, moment de recueillement et prise de parole par Monsieur le Préfet, cette cérémonie a été suivie avec beaucoup d'émotion.



Les membres du bureau ont le regret de faire part du décès de :

Henri **CATROS** né le 08 avril 1924 à LEGUE PLE-RIN (Côtes d'Armor), décédé le 25 novembre 2024 dans sa 101^{ème} année. Sapeur-pompier à St BRIEUC,



il est orphelin de guerre suite à la l'arrestation de son père dont il est témoin, mort en déportation au camp de Bergen-Belsen.

Le 1^{er} juin 1945, il rejoint la

C.R.S. N° 112 à St BRIEUC jusqu'en 1962 et va effectuer six séjours en Algérie avec son unité pour un total de plus de quatorze mois qui vont lui permettre l'attribution de la Carte du combattant.

En 1962, Henri rejoint le Commissariat central de police au HAVRE où ses activités seront multiples : police-secours, moniteur de la Prévention routière, la piste Peugeot 204 sur les plages de Normandie et du Nord, la quinzaine de l'éclairage, secouriste de la Croix Rouge, délégué de la mutuelle MGP, de l'ANAS et de l'Orphelinat mutualiste.

Durant plus de trente ans, Henri va porter avec fidélité et dévouement le drapeau de l'Association des

Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur aux cérémonies commémoratives et patriotiques mais aussi aux obsèques de nos camarades anciens combattants. Le 14 décembre 2004, le Président Messaoud AIT MO-KHTAR lui remet un drapeau neuf de l'association en présence de Mr Bertrand BINCTIN, Maire-adjoint au HAVRE. Le 23 mars 2007, Henri est décoré de la Médaille d'or de portedrapeau dans les salons de l'A.M.A.C. au HAVRE. Le 11 avril 2012, il est décoré de la Médaille du mérite social de la ville du HAVRE par M. Edouard PHILIPPE, Maire du HAVRE. Puis le 25 septembre 2021, il est décoré de la Médaille du Civisme et du Dévouement

par Mr Gérald FLESCHE, Président-adjoint de la Fédération des Portedrapeaux de France.

Henri était décoré de la Croix du combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, du diplôme de la Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre, de la Médaille d'honneur de la Police et de plusieurs médailles associatives.

Ses obsèques religieuses se sont déroulées le mardi 03 décembre 2024 au HAVRE en l'Eglise Saint Pierre de Caucriauville en présence des portedrapeaux et de nombreux collègues, suivi de son inhumation au cimetière de TREGUEUX près de SAINT BRIEUC. ■

Le 12 août 2024
Cour du 19 août Préfecture de Police



Cérémonie de prise d'armes présidée par le Chef de l'État



80^e anniversaire de la Libération de Paris

(crédit photos Préfecture de Police)

Le 21 août 2024



Cérémonie de dépôt de gerbes sur la tombe du Préfet de la Libération, Charles LUIZET au cimetière de Passy par Laurent NUÑEZ, Préfet de Police



Cérémonie de Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par Monsieur Laurent NUÑEZ, Préfet de Police



Départ de la Gare de Bourron-Marlotte



Tacot des Lacs à Grez-sur-Loing



Tuilerie de Bezanleu.

